RAPPORT DE SUIVI DU COMPTE DE FRAIS REPORTÉS LIÉ À UNE EXTENSION ÉVENTUELLE DU RÉSEAU GAZIER VERS LA CÔTE-NORD

Suivi *a posteriori*

Le compte de frais reportés lié à une extension éventuelle du réseau gazier vers la Côte-Nord a été approuvé le 5 septembre 2012, par la décision D-2012-113 de la Régie de l'énergie (ci-après « la Régie »). Dans celle-ci, la Régie prend acte que Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») « *fera un suivi à l'égard de ce compte de frais reportés dans le cadre de son rapport annuel* ».

Échéancier et planification des travaux

Une équipe dédiée chez Gaz Métro a été créée afin d'effectuer l'analyse préliminaire liée à cette extension éventuelle du réseau gazier. Appuyée par des firmes d'experts externes, Gaz Métro a débuté les études et travaux préliminaires afin d'évaluer la faisabilité du projet ainsi que les coûts nécessaires à la réalisation de cette extension du réseau gazier. La phase d'études et travaux préliminaires, qui est toujours en cours, a notamment permis de faire progresser les éléments suivants, en date du 30 novembre 2012.

- Analyse des différentes options de tracés du gazoduc : l'analyse comparative des corridors a été complétée et un corridor privilégié a été établi;
- Réalisation de certains inventaires de terrains visant l'identification des composantes des études environnementales et techniques;
- Dépôt de la description de projet à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE) et de l'avis de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP);
- Obtention de permis afin de réaliser les relevés techniques requis (sondages géotechniques, etc.);
- Analyse des études de capacité hydraulique du réseau existant, incluant les études pour les postes de compression qui permettent d'accroître la pression vers le Saguenay pour desservir la Côte-Nord;

- Validation des potentiels volumétriques de la Côte-Nord;
- Rédaction de certains chapitres de l'étude d'impact; et
- Présentation du projet aux principaux intervenants politiques et socio-économiques des régions de la Côte-Nord et du Saguenay (autochtones et allochtones).

L'ensemble de ces travaux vise à permettre à Gaz Métro de réaliser une étude d'impact environnemental ainsi qu'une estimation détaillée de coûts pour l'ensemble des composantes du projet et ce, de manière à permettre le dépôt d'une demande d'investissement au printemps 2013.

D'ici au dépôt d'une demande d'investissement, les études d'ingénierie se poursuivront ainsi que le suivi des demandes d'autorisation requises autant pour le gazoduc, pour les réseaux de distribution, que pour les postes de compression de façon à respecter l'échéancier de raccordement prévu.

L'ensemble de ces études et travaux préliminaires font partie de ceux que Gaz Métro a décrits dans le cadre la preuve déposée dans le dossier R-3791-2012, notamment à la pièce B-0012, Gaz Métro-2, Document 1, annexe A déposée sous pli confidentiel, et dont la Régie a autorisé la comptabilisation dans un compte de frais reportés avec sa décision D-2012-113.

Suivi budgétaire et projection du compte de frais reportés

Ce tableau est déposé sous pli confidentiel.

Analyse des écarts de coûts et prévisions budgétaires

Le budget présenté précédemment diffère de celui déposé en juin 2012 sous pli confidentiel, à l'annexe A de la pièce B-0012, Gaz Métro-2, Document 1. Depuis cette date, la concrétisation de plusieurs mandats avec les principaux sous-traitants de Gaz Métro en matière d'ingénierie a permis de préciser et de raffiner le budget initial.

Bien que le nouveau budget prévoit l'étalement des travaux sur une période plus longue que celle prévue initialement, le budget global demeure sensiblement le même et se situe toujours sous la barre des 40 M$ (38,8 M$).

En date du 30 novembre 2012, les coûts totaux du projet s'élèvent à 9,5 M$. Le budget initialement proposé, à pareille date, prévoyait des dépenses de 13,3 M$, ce qui correspond à un écart positif de 3,8 M$. Le décalage entre la réalisation de certains travaux prévus plus tôt sur l'échéancier initialement proposé et les activités réellement réalisées explique en grande partie cet écart. Cet écart devrait donc s'estomper graduellement dans les mois à venir. Il ne s'agit donc pas d'économies potentielles, mais plutôt d'un report de certaines charges au prochain exercice financier. Les activités où les principaux écarts de coûts sont observés, soit les honoraires relativement à l'ingénierie préliminaire du gazoduc (- 448 k$), l'obtention des approbations réglementaires (- 639 k$), les travaux d'arpentage et études géotechniques (- 875 k$), la signature d'options sur certains terrains et servitudes (- 1,723 k$) ainsi que l'ingénierie des postes de compression (- 627 k$), feront toutes l'objet d'une intensification des travaux au cours des prochains mois. Le budget global établi à près de 40 M$ demeure donc inchangé. Aucun dépassement de coûts n'est prévu.